



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des sports

COMITE REGIONAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES

AIN 01 – ALLIER 03 – ARDECHE 07 – CANTAL 15 – DROME 26 – ISERE 38 – LOIRE 42 – HAUTE LOIRE 43 –
PUY DE DÔME 63 – RHÔNE 69 – SAVOIE 73 – HAUTE-SAVOIE 74

Siège social : TREMLIN SPORT FORMATION

Domaine de la Brunerie, 180, boulevard de Charavines 38500 VOIRON

PV 1^{ER} CONGRÈS RÉGIONAL AUVERGNE – RHÔNE-ALPES

CHAMBERY - LE 2 DÉCEMBRE 2017 À 10H

ORDRE du JOUR :

- Appel des représentants des Comité Départementaux
- Appel des membres du Comité Directeur du Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes
- Après obtention du quorum : Ouverture du 1^{er} Congrès Régional
- Le mot de bienvenue du Président du Comité de la Savoie
- Adoption du P.V. du Congrès de fusion des Ligues Auvergne et Rhône-Alpes du 11/02/2017
- Allocution de M. le Président du Comité régional Auvergne Rhône-Alpes
- Rapport moral présenté par la Secrétaire Générale
- Rapport financier présenté par le Trésorier Général
- Intervention des vérificateurs aux comptes
- Remise des récompenses décernées aux joueurs, joueuses et éducateurs méritants
- Rapport sportif en image
- Approbation du Compte-rendu d'activité 2017
- Manifestations et compétitions 2018
- Projet Associatif 2018-2020
- Adoption de la note sur les indemnités de déplacement
- Perspectives et projets 2018
- Présentation, en vue de son adoption, du budget prévisionnel 2018
- Allocutions des personnalités (en fonction de leurs disponibilités)

- Questions diverses : seules les questions reçues par écrit et adressées au Président du Comité régional, à son adresse personnelle avant le 28 Novembre 2017 seront prises en considération
- Clôture du 1^o Congrès Régional Auvergne Rhône-Alpes

Appel des représentants des Comité Départementaux

Les douze comités sont représentés.

Sont présents :

Pour le 01 : Mme BOUVARD J. – Mme DAVID A. - Mme GERMAIN M.

Pour le 03 : M. GOVIGNON J. – M. RAULIN JP.

Pour le 07 : M. CARMIGNANI J. – M. FAJOUX J. – M. GILLES W.

Pour le 15 : Mme MOLES J.

Pour le 26 : M. D’HAENENS M.

Pour le 38 : M. AGUDO A. – M. TIVOLLIER JC.

Pour le 42 : M. CHAUSSIGNAND Y. – M. MORO J. – Mme ROUX M.

Pour le 43 : M. ROURE D.

Pour le 63 : M. KHALINI A. – M. TARTRY R. (membres du CR)

Pour le 69 : M. MAULAURIE JC. – M. PALLANCHE G. – M. PEROTTO JP.

Pour le 73 : Mme BAJOLLET V. – M. BAUDET E. (membres du CR)

Pour le 74 : M. CAMARRA T. - M. DORIZON E.

Appel des membres du Comité Directeur du Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes

Présents :

M. ALIGNE C. – M. ANGLADE L - Mme BAJOLLET V. – M. BAUDET E. – Mme BERTRAND V. – M. CARTIER JP. – M. CASTANT R. – M. CHANUT M. – M. CHIRAND P. – Mme CLEMENT M. – M. COMBES P. - M. DESBOUYS JC. – M. EVRARD R. – M. FORT M. – M. GARREAU P. – Mme GOUGAT E. – M. KHALINI A. – M. MAISON N. – M. MORLOTTI M. – M. ORTHALA A. –M. TARTRY R. - M. THEARD JY. – M. THOMET R. – M. TRIVES N.

Excusé :

ROSSET G.

Le quorum étant atteint le Président JY. THEARD ouvre le 1er Congrès Régional Auvergne – Rhône Alpes

Mot de bienvenue du Président du Comité de la Savoie, puis du Président THEARD

Le Président du 73 souhaite que ce congrès amène à des « Débats bénéfiques pour tous et dans un esprit sain ».

Le Président du Comité Régional demande l'adoption du procès-verbal de fusion des deux anciennes ligues Auvergne et Rhône-Alpes du 11/02/2017, celui-ci est adopté et approuvé à l'unanimité des présents.

Il demande ensuite une minute de silence pour les disparus de l'année.

Allocution de M. le Président du Comité régional Auvergne Rhône-Alpes Jean-Yves THEARD

Il rappelle que « En cours de fusion, chacun doit faire un pas vers l'autre autant pour la gestion que l'arbitrage et la discipline ».

Une formation discipline a eu lieu au Puy en Velay : il fait part de son regret car deux comités étaient absents !

Il évoque ensuite le « Calendrier unique » : « pour 2019, il va être extrêmement difficile à mettre en place, le projet définitif doit être présenté au prochain congrès de Mende. A voir ce que proposera la FFPJP. »

Pour 2018 en tout cas il n'y aura pas de changement au niveau sportif, chaque Commission Territoriale fonctionnera comme par le passé.

Pour les effectifs, il progresse de 1300 licenciés pour la région Aura, cette région représente 50% de l'augmentation fédérale ; notre Comité Régional bénéficie d'effets favorables : les championnats des clubs, la médiatisation tv, Par contre le nombre de jeunes est « fragile », il faut penser à l'avenir. Le Comité Régional a prévu d'aider les Comités Départementaux dans ce sens.

Il nous faudra décider de l'aide à donner aux concours nationaux...

Concernant l'emploi du CTRF « nous avons un écrit de la Fédération qui s'engage », pour le CNDS un rendez-vous avec eux a eu lieu le 8 décembre 2017. La fédération nous fera surement une avance si besoin ; cette embauche est nécessaire pour aider les initiateurs et former ensuite des BF1... Plus l'encadrement sera fort plus nous aurons des jeunes ; par contre il faut faire jouer ces jeunes et pour cela nous manquons d'équipements d'hiver, il faut donc aller vers les élus pour qu'ils agissent dans ce sens.

Le Président adresse également un mot aux bénévoles non élus « Fred, Michel, Jean Jacques », pour les remercier de leur travail.
Merci également à Patrick CHALENCON de la revue « Planète Boules » partenaire fidèle.

Rapport moral présenté par la Secrétaire Générale Valérie BERTRAND

Après une mise au point suite à ses absences involontaires au deux premières réunions, Valérie BERTRAND présente un « flash-back » de la saison 2017 :

« Suite à la fusion des régions administratives, il nous a été demandé de fusionner les 2 ligues AUVERGNE et RHONE ALPES en 2017.

L'année 2016 a été consacrée à la préparation de cette fusion.

Après la 1^{ère} réunion du 16 Mai 2016 à ROANNE qui a réuni les 12 présidents de comités ou de leurs représentants, et des 2 présidents de ligue Jacques DURANTON et Jean Pierre CARTIER, il a été créé un groupe de travail comprenant des membres de chaque ligue afin de mettre en place la fusion.

Plusieurs réunions ont eu lieu pour préparer les 1^{er} Statuts et le 1^{er} Règlement Intérieur de la nouvelle Région (à ST ETIENNE, MASSIAC).

Cela a abouti le 11 Février 2017 à VOIRON à la naissance du COMITE REGIONAL AUVERGNE –RHONE ALPES en présence des représentants des 12 comités. Après un compte rendu des différentes réunions, et un rappel du pourquoi nous devons faire cette fusion. A eu lieu un vote des statuts et du Règlement Intérieur du comité régional AUVERGNE – RHÔNE ALPES avec la création des 2 commissions territoriale : AUVERGNE et RHÔNE ALPES.

35 candidats issus des 12 comités se sont présentés à l'élection du 1^{er} comité directeur pour les 24 postes à pourvoir + 1 médecin.

Réunissant 8 élus pour l'Auvergne et 16 élus pour RHÔNE ALPES. Le bureau directeur du Comité Régional a été mis en place ce jour-là.

Président : JY. THEARD, Président délégué : Michel CHANUT, Trésorier Général Alain ORTHALA, trésorier adjoint Patrice COMBES, Secrétaire Générale : Valérie BERTRAND, Secrétaire Ajointe Véronique BAJOLLET ainsi que les présidents de chaque Commission Territoriale : pour l'Auvergne Lucien ANGLADE et pour Rhône-Alpes Jean Pierre CARTIER.

Depuis sa formation le nouveau comité régional s'est réuni 2 fois :

La 1^{ère} réunion a eu lieu à ANDREZIEUX Bouthéon dans la Loire le 18 Mars lors de celle-ci ont été mises en place certaines commissions (discipline, finances entre autres)

En parallèle un 1^{er} constat a été fait concernant le fait qu'il existait de multiples disparités de fonctionnement entre les 2 anciennes ligues. De ce fait, il a été décidé de prendre le temps nécessaire pour une éventuelle harmonisation dans le futur.

La commission des finances a travaillé pour uniformiser le financement de tout ce qui concerne les activités des membres élus pour les missions qu'ils ont à accomplir en uniformisant le coût attribué aux déplacements, restauration, hébergement. En particulier pour les championnats de France ou messieurs CHANUT et THOMET ont fait un gros travail de préparation.

A noter que dans la même idée les déplacements des joueurs et des délégués aux championnats de France ont été aussi uniformisés pour 2018.

En ce qui concerne le sportif, chaque territoire a pour cette année continué comme par le passé. Pour l'avenir il faudra voir ce que propose la FFPJP lors du congrès à MENDE en janvier prochain.

La seconde réunion a eu lieu le 21 Octobre dernier à ST GALMIER, également dans la Loire, le lendemain a été organisé le « Challenge de l'Amitié » par le comité organisateur, les représentants des deux territoires ont pu pour ceux qui le souhaitaient confronter leur talent boules en mains. A noter la parfaite organisation du CD42

Parmi les principales décisions prises lors de cette seconde réunion :

- L'embauche d'un CRTF qui aura pour rôle de s'occuper du développement de notre discipline. Pour rappel il consacra 80% de son temps à la région et 20% pour la FFPJP. Il sera en charge du fonctionnement de l'E.T.R. c'est-à-dire de la convention avec la FFPJP et l'état : organisation, formation des éducateurs, examens BF1, de la « Sélections et détections jeunes, féminines, espoirs », de l'ouverture vers de nouveaux publics (scolaires, handicapés, ...) du développement interne en relation avec les CD et les clubs.

L'organigramme du Comité Régional a été mis à jour et transmis à tous avec le compte rendu effectué, je l'en remercie, par Véronique BAJOLLET.

Outre les réunions le Comité Régional a organisé une Formation à la discipline qui a eu lieu au Puy en Velay le 11 novembre dernier ; Animée par Xavier GRANDE et en la présence de Michel POGGI, elle a sans aucun doute apporté beaucoup aux 26 personnes qui y ont assisté.

Pour ce qui est du calendrier des réunions en 2018

- Le 10 ou le 11 mars (à définir) matin et après-midi : Réunion Comité Régional à Andrézieux – Bouthéon.
- Le Challenge de l'amitié. Il est souhaitable de réfléchir à une rotation avec 2 années Rhône Alpes et une année Auvergne pour l'organisation de celui-ci. Pour 2018, l'Isère « se dévoue » pour l'organiser les 20 et 21 octobre 2018. L'Auvergne l'organisera en 2019 dans le Cantal.
- Congrès Régional : il aura lieu le 1^{er} week-end de décembre, soit le 1^{er} et 2 décembre 2018, en Auvergne. Pour les années à venir le congrès sera organisé en Rhône Alpes deux fois puis une fois en Auvergne alternativement.

A noter aussi qu'en 2017... Les commissions territoriales se sont réunies pour mettre en place la saison sportive 2017 (lieux, délégués et arbitres) aussi les délégués pour les Championnats de France et les délégués sur les nationaux. Mais également pour mettre en place le calendrier des qualificatifs et championnats 2018.

Le bilan sportif de l'année vous sera présenté un peu plus tard par Jean Pierre CARTIER et Lucien ANGLADE

La secrétaire remercie l'assemblée pour son attention et souhaite par avance à tous « une très belle année sportive 2018 ».

Le rapport moral approuvé à l'unanimité des participants. Le Président remercie la secrétaire pour cet « excellent » rapport moral.

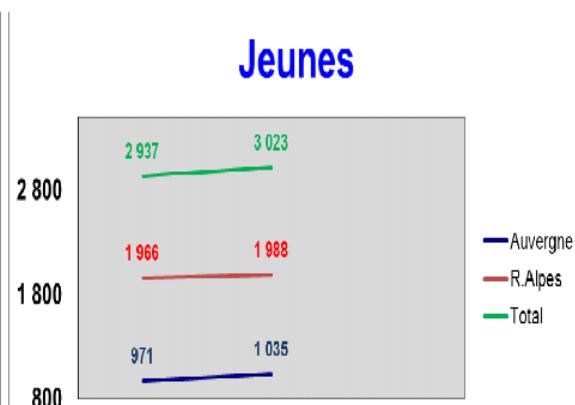
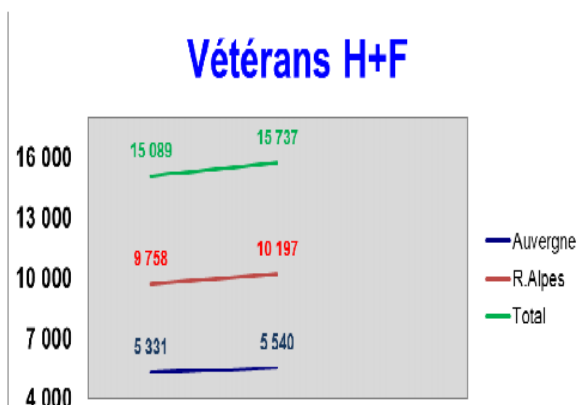
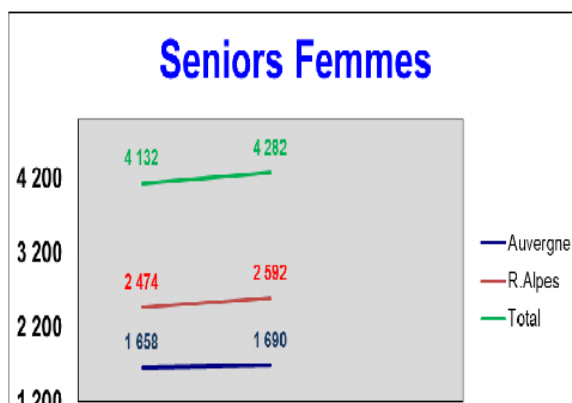
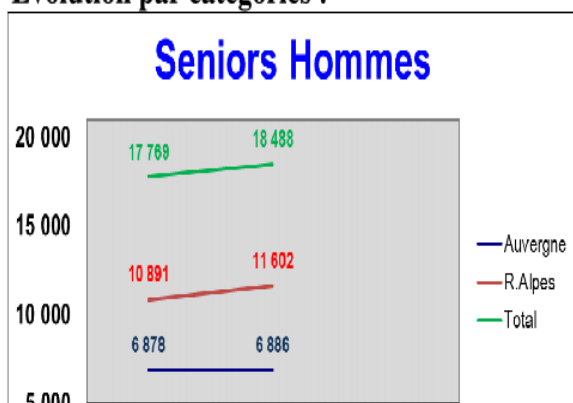
En complément les effectifs (tableaux et graphiques fournis par Jean Pierre CARTIER)

EFFECTIFS 2017

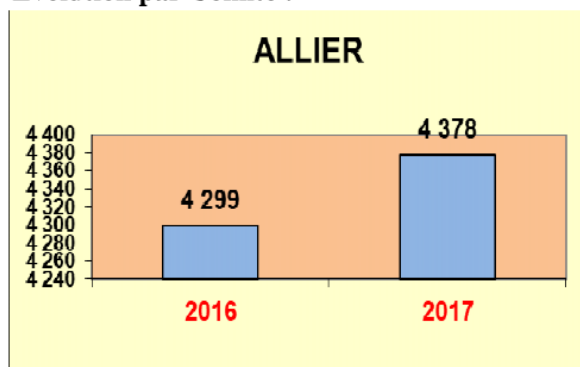
Effectif Total des licenciés :

2016		2017		Evolution	
Auvergne	14 838	Auvergne	26 379	Auvergne	+ 1 290
Rhône-Alpes	25 089	Rhône-Alpes	15 151	Rhône-Alpes	+ 313
TOTAL	39 927		41 530		+1 603

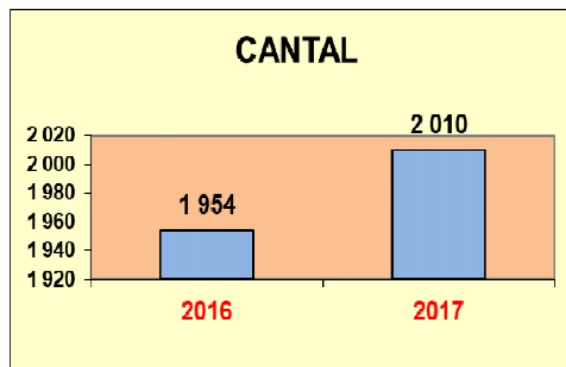
Evolution par catégories :



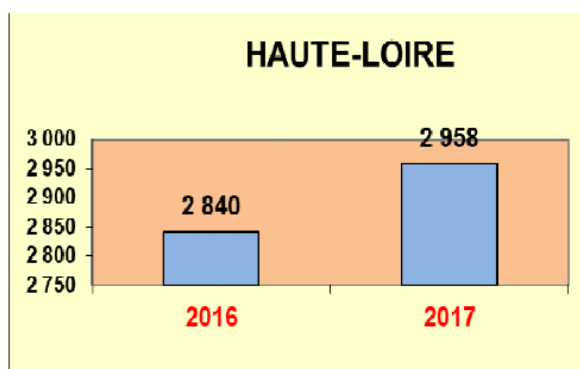
Evolution par Comité :



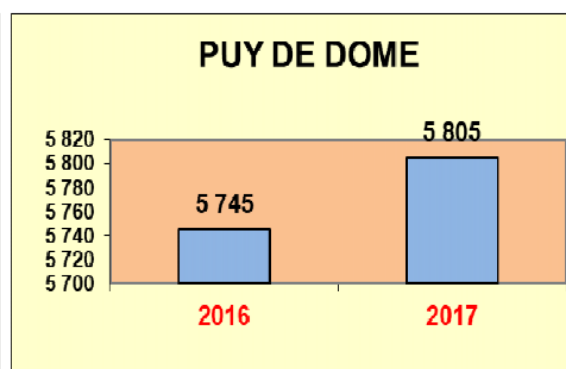
Allier : + 79



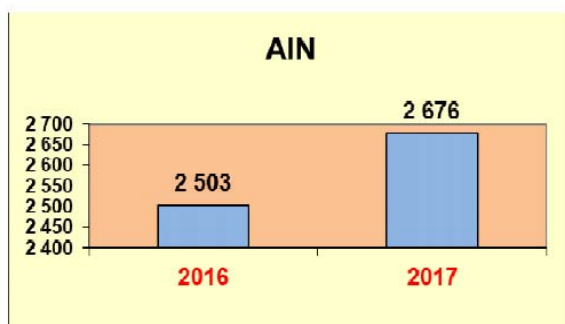
Cantal : + 56



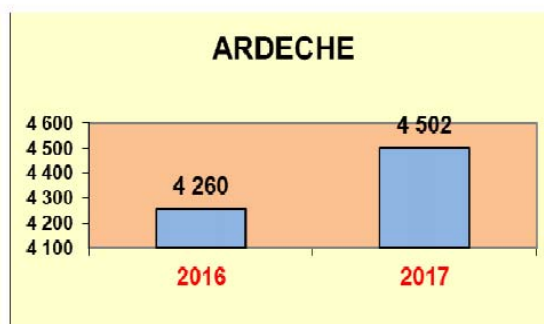
Haute-Loire : + 118



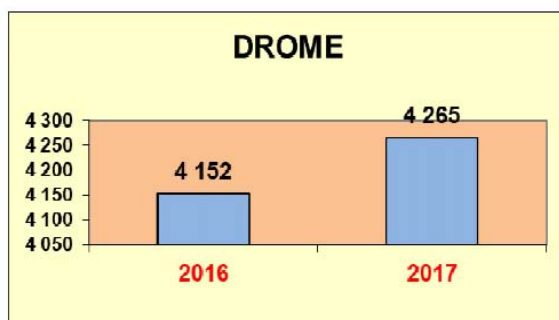
Puy de Dôme : + 60



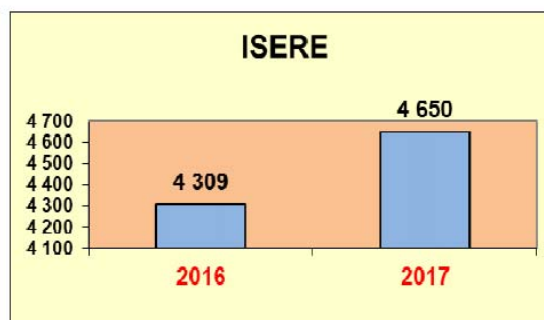
Ain : + 173



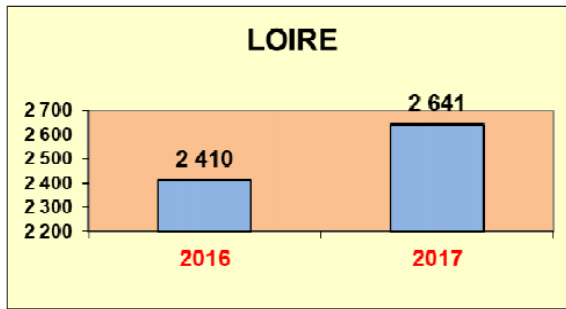
Ardèche : + 242



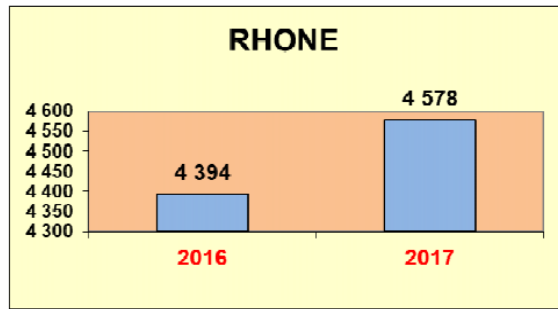
Drome : + 113



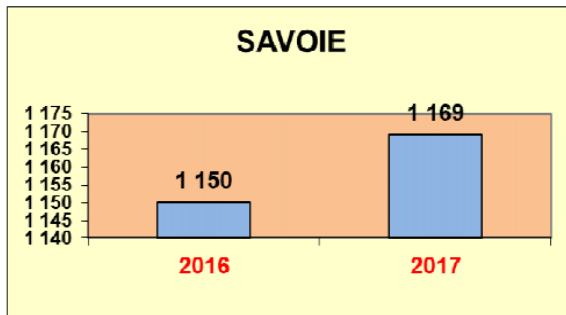
Isère : + 341



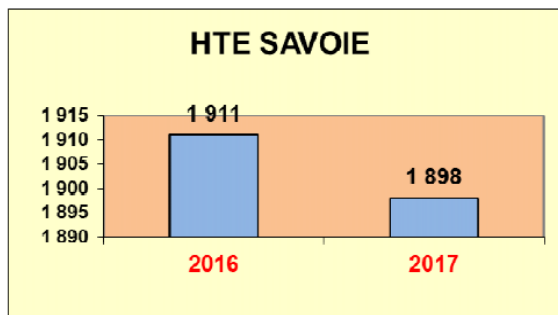
Loire : + 231



Rhône : + 184



Savoie : + 19



Haute-Savoie : - 13

Rapport financier présenté par le Trésorier Général Alain ORTHALA

Alain ORTHALA fait tout d'abord part du fait que : « la mise en place est difficile ».

FFPJP - COMITE REGIONAL AUVERGNE RHONE ALPES

BILAN FINANCIER 2017 au 30 octobre 2017

BP 2017	NATURE DES CHARGES	MONTANT	REALISEES 2017
	FRAIS GENERAUX		15 636,34
	Colisations CROS	601,00	
	Abonnement Internet	98,89	
	Hébergement Site Internet	120,00	
	Frais bancaires	108,35	
	Protection juridique FFPJP	100,00	
	Achat matériels / Equipements	4 584,30	
	Location siège	800,00	
	Location salles	399,90	
	Habillement Comité régional	8 727,79	
	Assurance siège	96,11	
	FRAIS SECRETARIAT		2 700,61
	Affranchissements	291,46	
	Imprimerie - cartes	1 491,60	
	Fournitures administratives	917,55	
	COMMUNICATION		7 114,95
	Frais publication Fusion	726,29	
	Plaquettes / Médailles	388,66	
	Partenariat Planète Boules	6 000,00	
	Coupes et récompenses		8 108,91
	Coupes / Lots Auvergne	1 460,43	
	Coupes / Lots Rhône Alpes	5 305,68	
	Coupes Nationaux Jeunes	1 342,80	
	FRAIS DE REUNIONS		25 051,57
	AG extraordinaire	3 720,97	
	Réunions Comité régional	5 878,86	
	Réunions Commissions régionales	3 759,75	
	Réunions CT Auvergne	1 184,12	
	Réunions CT Rhône Alpes	1 234,57	
	Congrès de Ligue 2016	9 273,30	
	FORMATION		1 233,28
	Arbitres	474,48	
	Educateurs	461,20	
	Dirigeants	297,60	
	REPRESENTATION		4 608,44
	Congrès Fédéral	4 073,74	
	Délégations	534,70	
	Championnats Commissions territoriales		18 615,83
	Championnats CT Auvergne	1 340,80	
	Championnats Printemps CT Rhône Alpes	15 875,03	
	Animation CT Rhône Alpes	1 400,00	

	Championnats de France		74 403,81
	Equipes Séniors Auvergne	18 062,19	
	Equipes Seniors Rhône Alpes	8 581,16	
	Equipes Jeunes Auvergne	2 128,45	
	Equipes Jeunes Rhône Alpes	16 118,70	
	Habillement Senior Auvergne	4 181,78	
	Habillement Jeune Auvergne	669,27	
	Habillement Senior Rhône Alpes	5 237,80	
	Habillement Jeune Rhône Alpes	5 443,20	
	Délégués Auvergne	210,00	
	Délégués Rhône Alpes	5 829,26	
	Championnats 2018 - Réservations	7 942,00	
	JEUNES		4 203,41
	Détection Comité régional	3 464,15	
	Détection Rhône Alpes	739,26	
	FEMININE		2 403,80
	Mini Bol d'Or	2 403,80	
	Equipe Technique Régional		346,10
	CTR	346,10	
	Championnats des Clubs		26 530,84
	CRC Senior Auvergne	2 141,00	
	CRC Senior Rhône Alpes	3 132,06	
	CRC Féminin Auvergne	750,00	
	CRC Féminin Rhône Alpes	3 310,28	
	CRC Vétéran Auvergne	67,80	
	CRC Vétéran Rhône Alpes	2 547,70	
	CRC Jeune Auvergne	1 473,00	
	CRC Jeune Rhône Alpes	1 877,80	
	CNC Jeune Auvergne	1 800,00	
	CNC Jeune Rhône Alpes	7 175,40	
	CNC Vétéran Auvergne	1 000,00	
	CNC Vétéran Rhône Alpes	1 255,80	
	Manifestations Rhône Alpes		10 610,00
	Challenge de l'Amitié	10 610,00	
	Divers		616,21
	Cadeaux - récompenses	300,00	
	Dépenses diverses	316,21	
	Provisions		35 000,00
	Habillement Comité régional	3 000,00	
	Emploi CTR	24 000,00	
	Matériels Equipements	3 000,00	
	CCA - Région Actions / Fonctionnement	5 000,00	
TOTAL DES CHARGES			237 184,10

PREVISIONS BUDGETAIRES 2017	NATURE DES PRODUITS	MONTANT	REALISEES 2017
-----------------------------------	---------------------	---------	-------------------

	<i>Licences - Mutations</i>		189 624,20
	Licences Auvergne	57 404,00	
	Licences Rhône Alpes	98 400,00	
	Licences Rhône Alpes - Complément	29 520,20	
	Mutations Auvergne	1 140,00	
	Mutations Rhône Alpes	3 160,00	

	<i>Inscriptions CRC</i>		2 230,00
	CRC Auvergne	1 080,00	
	CRC Rhône Alpes	1 150,00	

	<i>Intérêts</i>		489,00
	Livret	442,62	
	Tonic plus	46,38	

	<i>Subventions - Partenariats</i>		25 139,00
	CNDS	3 300,00	
	REGION - Actions	20 239,00	
	Crédit Mutuel	1 000,00	
	REGION - Investissement	0,00	
	OBUT	600,00	

	<i>Indemnités FFPJP</i>		14 270,03
	Indemnités FFPJP	9 570,03	
	Indemnités FFPJP - CNC	4 700,00	

	<i>Recettes exceptionnelles</i>		8 605,63
	Recettes diverses	25,00	
	Apport Fusion Auvergne	8 580,63	

	<i>Reprise Provisions</i>		6 400,00
	Habillement Comité Régional	6 400,00	

TOTAL DES PRODUITS	246 757,86
---------------------------	-------------------

RESULTAT 2017	9 573,76
----------------------	-----------------

FFPJP - COMITE REGIONAL AUVERGNE RHONE ALPES

Bilan au 30 Octobre 2017

ACTIF		PASSIF	
Immobilisations		Fonds propres	
Néant		Réserves*	86 741.58
		*Actions SAOS	762.20
Créances		Provisions Habillement CR	3 000.00
		Provisions Emploi CTR	24 000.00
		Provisions Matériels Equipements	3 000.00
Paiements à recevoir	72 251.91	Résultat de l'exercice	9 573.76
Disponibilités		Dettes	
C.M. : compte courant	44 545.24	Paiements émis non encaissés	33 203.09
C.M. : compte livret	35 636.21	CCA - Région Contrats Objectifs	5 000.00
C.M. : compte Tonic Plus	12 085.07		
<i>s/total disponibilités</i>	92 266.52	<i>s/total dettes</i>	38 203.09
Total de l'actif	164 518.43	Total du passif	164 518.43

Total de l'actif 164 518.43

Dettes -38 203.09

Actif net au 30/10/2017 126 315.34

Le Trésorier Général,
Alain ORTHALA

Question de M. MALAURIE (69) « Quelque chose a-t-il été fait pour le handicap ? » ; Le président précise que les informations seront envoyées prochainement aux comités.

Intervention des vérificateurs aux comptes

Le 1 décembre a eu lieu la vérification des comptes par JC TIVOLLIER et JP RAULLIN ; ils ont pu tout vérifier et n'ont décelé aucune anomalie, ils donnent le quitus pour 2017.

Le bilan du trésorier est approuvé à l'unanimité. Le Président précise qu'on peut le remercier de son « énorme et excellent » travail fait pour fusionner les trésoreries des deux anciennes ligues.

Jean Pierre CARTIER précise qu'un imprimé sera envoyé à chaque comité en vue des subventions pour les actions : féminines, handicap – sport adapté, UNSS (seulement). Chaque comité départemental doit faire le relais auprès des clubs qui ont mis en place ces actions. Les comités ou clubs devront joindre à cet imprimé une facture représentant l'action menée.

Jean Yves THEARD précise qu'il est envisagé de signer prochainement une convention avec le sport adapté. A savoir qu'il en existe déjà une dans le Cantal et en Haute Loire. De plus de nombreuses personnes travaillent avec le milieu du handicap ex : Christine SAUNIER en Ardèche, JC. MALAURIE dans le Rhône.

Intervention de Pascal CHIRAND concernant les réunions avec la Région.

Pascal CHIRAND et Michel CHANUT (pour certaines) se sont déplacés 4 fois à Lyon pour des réunions de 35 minutes environ, il leur a fallu environ 15 jours pour préparer les dossiers, et seulement 4 actions ont été retenues par la région.

Ils y ont rencontré Madame Marie ? lui ont présenté le Comité Régional. Cette dernière veut un listing de nos manifestations (nationaux), avec pour chaque manifestation l'obligation de faire une « invitation aux élus » ainsi qu'une signalétique propre à la région à mettre en avant sur l'évènement lui-même. Elle s'est montrée étonnée car nous avons deux internationaux jeunes et cela n'était pas connu à la région. Il faut lui transmettre avant la fin de l'année les concours que nous souhaitons voir aidés. Aux yeux de tous les deux internationaux jeunes devraient surement l'être en priorité. Pour elle les évènementiels sont exclus. De plus pour elle l'aide à l'emploi n'est pas du ressort de la région. Suite à une Question sur les subventions et le retour facture des clubs. L'argent sera donné suite à un descriptif et compte-rendu de l'action.

Intervention de Roger THOMET :

Chargé de la réservation hôtelière, il a réservé pour 2017, 500 chambres environ (Congrès national, France, CNC) ; tout s'est plutôt bien passé, il s'avère qu'un Comité a décidé de ne plus en prendre aucune, alors qu'il les a demandées d'autre part ! Pour Fréjus en 2018, il est très compliqué de trouver les 600 chambres requises. Il en est de même pour Quillan. Remerciement aux Comités qui ont joué le jeu. Tous les comités qui ont des chambres vont recevoir un tableau, mais sur chaque championnat où il y a des chambres réservées il faut transmettre à R. THOMET le nom des joueurs pour résoudre tout problème éventuel.

Alain ORTHALA rajoute que le CR va effectuer le paiement total des chambres, puis fera ensuite une facture aux comités.

Question de Véronique BAJOLLET concernant les jeunes « Qu'est-ce qu'on fait si les jeunes ne veulent pas dormir ? » ; Jean Yves THEARD précise qu'il a permis à certains jeunes d'aller dormir avec leur famille, par contre il est nécessaire de leur imposer de venir manger, ce qu'apparemment ils n'ont pas fait pour certains en 2017. Pour Jean Pierre CARTIER et Véronique BAJOLLET, il est nécessaire que ce soit « imposé », le choix est de faire ainsi pour 2018.

Fin des travaux du matin...

Après la reprise à 15h...

Alain ORTHALA présente ce qu'il en est de la réserve de 68800 euros, soit elle est reversée aux Comités, soit elle est conservée par la Commission Territoriale Rhône-Alpes. Si elle reste à la Commission, la question sera posée chaque année pour décider de ce qu'il en sera fait l'année suivante. Vote de chaque comité de Rhône Alpes : tous souhaitent conserver cette réserve sauf le 74 qui souhaite qu'elle soit rendue à chaque comité.

Suite au vote de chaque comité de Rhône-Alpes ces actifs sont conservés au Comité Régional pour 2018.

Il est précisé par Jean Yves THEARD que cet argent reste à Rhône -Alpes et qu'au cas où il peut servir de fond de garantie mais ne sera pas utilisé sans avis des huit comités de Rhône-Alpes.

Lucien ANGLADE précise que ces fonds appartiennent à Rhône-Alpes. Et qu'il n'y a aucune raison que l'Auvergne ait besoin d'argent car les 4 euros par licences suffisent largement à son fonctionnement.

Budget Prévisionnel : présenté par Alain ORTHALA. Présentation, en vue de son adoption, du budget prévisionnel 2018

FFPJP - COMITE REGIONAL AUVERGNE RHONE ALPES

BUDGET PREVISIONNEL 2018			
BP 2018	NATURE DES CHARGES	MONTANT	REALISEES 2017
9 150.00	FRAIS GENERAUX		15 636.34
600	Cotisations CROS	601.00	
120	Abonnement Internet	98.89	
120	Hébergement Site Internet	120.00	
110	Frais bancaires	108.35	
100	Protection juridique FFPJP	100.00	
6000	Achat matériels / Equipements	4 584.30	
1600	Location siège	800.00	
400	Location salles	399.90	
0	Habilleme nt Comité régional	8 727.79	
100	Assurance siège	96.11	
3 700	FRAIS SECRETARIAT		2 700.61
500	Affranchissements	291.46	
2000	Imprimerie - cartes	1 491.60	
1200	Fournitures administratives	917.55	
6 400.00	COMMUNICATION		7 114.95
0.00	Frais publication Fusion	726.29	
400	Médailles	388.66	
6000	Partenariat Planète Boules	6 000.00	
8 400.00	Coupes et récompenses		8 108.91
1500	Coupes / Lots Auvergne	1 460.43	
5500	Coupes / Lots Rhône Alpes	5 305.68	
1400	Coupes Nationaux Jeunes	1 342.80	
26 000	FRAIS DE REUNIONS		21 330.60
7000	Réunions Comité régional	5 878.86	
5000	Réunions Commissions régionales	3 759.75	
2000	Réunions CT Auvergne	1 184.12	
3000	Réunions CT Rhône Alpes	1 234.57	
9000	Congrès 2017	9 273.30	
8 000	FORMATION		1 233.28
2000	Arbitres	474.48	
3000	Educateurs	461.20	
2000	Dirigeants	297.60	
1000	Matériel pédagogique	0.00	
4 800	Représentation		4 608.44
4000	Congrès Fédéral	4 073.74	
800	Délégations	534.70	
19 700	Championnats Commissions territoriales		18 615.83
1700	Championnats CT Auvergne	1 340.80	
16000	Championnats CT Rhône Alpes	15 875.03	
2000	Animation CT Rhône Alpes	1 400.00	

FFPJP - COMITE REGIONAL AUVERGNE RHONE ALPES

BUDGET PREVISIONNEL 2018

76 100.00	Championnats de France		74 403.81
11000	Equipes Séniors Auvergne	18 062.19	
13000	Equipes Séniors Rhône Alpes	8 581.16	
2200	Equipes Jeunes Auvergne	2 128.45	
17000	Equipes Jeunes Rhône Alpes	16 118.70	
4200	Habillement Senior Auvergne	4 181.78	
700	Habillement Jeune Auvergne	669.27	
5500	Habillement Senior Rhône Alpes	5 237.80	
5500	Habillement Jeune Rhône Alpes	5 443.20	
6000	Délégués Auvergne	210.00	
6000	Délégués Rhône Alpes	5 829.26	
5000	Championnats 2019 - Réservations	7 942.00	
5 500	JEUNES		4 203.41
3500	Détection Comité régional	3 464.15	
1000	Détection Auvergne		
1000	Détection Rhône Alpes	739.26	
2 500.00	FEMININE		2 403.80
650	Subvention organisation	650.00	
2 500	Mini Bol d'Or	1 753.80	
46 000	CTR		0.00
36 000	Emploi CTR		
10 000	Frais CTR		
3 500	ETR		0.00
3 500	Réunions		
5 000	Contrat Objectif Région		0.00
2 500	Féminines et mixité		
700	Public en situation de handicap		
1 800	Soutien développement en milieu scolaire		
23 650.00	Championnats des Clubs		25 530.84
2 200	CRC Senior Auvergne	2 141.00	
3 500	CRC Senior Rhône Alpes	3 132.06	
750	CRC Féminin Auvergne	750.00	
3 300	CRC Féminin Rhône Alpes	3 310.28	
100	CRC Vétéran Auvergne	67.80	
2 600	CRC Vétéran Rhône Alpes	2 547.70	
1 500	CRC Jeune Auvergne	1 473.00	
1 900	CRC Jeune Rhône Alpes	1 877.80	
1 000	CRC Provençal	0.00	
1 800	CNC Jeune Auvergne	1 800.00	
3 500	CNC Jeune Rhône Alpes	7 175.40	
1 500	CNC Vétéran Rhône Alpes	1 255.80	
10 800	Manifestations Rhône Alpes		10 610.00
800	Subvention	800.00	
10000	Challenge de l'Amitié	9 810.00	
1 500	Divers		616.21
1000	Cadeaux - récompenses	300.00	
500	Dépenses diverses	316.21	

TOTAL DES CHARGES

260 700.00

FFPJP - COMITE REGIONAL AUVERGNE RHONE ALPES

BUDGET PREVISIONNEL 2018

PREVISIONS BUDGETAIRES 2018	NATURE DES PRODUITS	MONTANT	REALISEES 2017
178 500	<i>Licences - Mutations</i>		189 624.20
55 000	Licences Auvergne	57 404.00	
92 300	Licences Rhône Alpes	98 400.00	
27 700	Licences Rhône Alpes - Complément	29 520.20	
1 000	Mutations Auvergne	1 140.00	
2 500	Mutations Rhône Alpes	3 160.00	
2 200	<i>Inscriptions CRC</i>		2 230.00
1 000	CRC Auvergne	1 080.00	
1 200	CRC Rhône Alpes	1 150.00	
500.00	<i>Intérêts</i>		489.00
450	Livret	442.62	
50	Tonic plus	46.38	
56 100.00	<i>Subventions - Partenariats</i>		25 139.00
4000	CNDS	3 300.00	
12000	CNDS Emploi CTR		
12000	FFPJP Emploi		
24000	REGION - Actions	20 239.00	
500	Crédit Mutuel	1 000.00	
3000	REGION - Investissement	0.00	
600	QBUT	600.00	
11 400	<i>Indemnités FFPJP</i>		14 270.03
9 000	Indemnités FFPJP	9 570.03	
2 400	Indemnités FFPJP - CNC	4 700.00	
12 000	<i>Reprise Provisions</i>		0.00
12000	Emploi CTR	0.00	

BP - TOTAL DES PRODUITS

260 700.00

Alain ORTHALA précise qu'il prend pour base la stabilité voire une légère baisse des licences.

Il rappelle les quoteparts sur les licences : pour l'Auvergne 4 euros, et 5.2 pour Rhône-Alpes pris sur les licences. Les championnats régionaux sont regroupés en Rhône-Alpes et ne le sont pas en Auvergne, mais les championnats régionaux existent partout. La commission territoriale Rhône-Alpes a par contre des compétitions supplémentaires (challenge de l'amitié...) ce qui justifie l'écart entre les deux commissions territoriales et le 1,2 euros de plus de Rhône-Alpes lui est affecté.

Pour le handicap, il sera à priori affecté 700 euros, argent donné par la région, s'y rajouteront les éventuelles actions dans ce sens. Pour JC. MALAURIE beaucoup de choses se passent « en catimini » dans chaque département peut-être faudrait-il le voir au niveau de la région. De plus chaque département peut faire des efforts nécessaires évidemment. Après un retour des actions dans les comités il sera plus facile de faire un budget plus précis et demander des subventions.

Précision d'Alain ORTHALA « la répartition Auvergne Rhône-Alpes apparaîtra de façon plus précise ».

L'échéance de 2019 avec le calendrier unique devrait selon le Président « remettre les choses à plat » pour les quoteparts de chaque commission territoriale. A voir....
Pour le CNC Jeunes deux voitures seront indemnisées en 2018.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité. Le trésorier est cependant surpris d'avoir beaucoup de questions cet après-midi et alors qu'il y en a eu peu lors de la présentation du budget.

Rapport de Pascal CHIRAND sur le mode d'indemnité aux championnats de France

Il a eu peu de retour sur la proposition de la Commission finances sur les indemnités. Les boissons les photos seront payées par les joueurs. Si les modes de qualifications sont différents, les remboursements doivent être les mêmes pour les deux commissions territoriales Auvergne et Rhône-Alpes. Pour Jean Pierre CARTIER la proposition est cependant très spécifique Rhône Alpes, il souhaite qu'outre le tronc commun des deux, il y ait une partie pour les spécificités de chacun. Pour Lucien ANGLADE, seul « l'article 4 » pose problème, car l'Auvergne a à aujourd'hui 24 équipes en CRC, il souhaite que l'Auvergne continue à prendre 30 euros d'inscription par équipe et reverse aux vainqueurs 75 euros. Il est décidé de rajouter à l'article 4 ... « à rajouter spécificité Rhône-Alpes et statut quo pour l'Auvergne (=fonctionnement comme en 2017) ».

Questions de René TARTRY et réponses de Pascal CHIRAND

« Pourquoi ne pas prendre en compte les présidents de comité au lieu de leur faire payer leurs frais pour assister à l'assemblée générale ? » ... Des modifications sont possibles sur la proposition, selon Pascal CHIRAND.

« Pourquoi 80 kms ? » ; « Parce qu'il fallait une base ».

« Comment se nourrir avec si peu (200 euros pour tout payer pour les joueurs !), il faut que les joueurs se nourrissent correctement ! ». « Est-ce que les joueurs ne peuvent pas rajouter un peu de leurs poches ? Nous ne sommes pas là pour tout financer » selon JY THEARD.

Rappel de Pascal CHIRAND quand la commission s'est réunie tout le monde était d'accord. Par contre Lucien ANGLADE rajoute que les choses ne sont pas les mêmes pour les délégués qui « ne doivent pas en être de leur poche ». Ce qui est validé par tous.

Rappel l'indemnité fédérale CNC Vétérans est de « 700 euros non 800 », il y a une erreur dans le prévisionnel.

Adoption de la note sur les indemnités de déplacement

Il est demandé par le Président qui ne souhaite pas l'application des barèmes en 2018 : Après vote, il y a 6 personnes « contre » et 1 abstention ... Les barèmes seront donc appliqués en 2018.

Remise des récompenses décernées aux joueurs, joueuses et éducateurs méritants

Elle a eu lieu vers 11h40, les championnes de France (et du monde pour Angélique) Angélique COLOMBET et Isabelle CALCHERA sont arrivées, il est procédé à la remise de leur récompense et aux multiples photographies.

Remise du BF2 à Cynthia CANTIGET d'Albertville.

Rapport sportif papier effectué par Jean Pierre CARTIER

RAPPORT SPORTIF

Ce compte rendu est présenté et réalisé en image.

Champions Régionaux 2017

	RHÔNE-ALPES		AUVERGNE	
Triplette Vétérans	Guy VINSON Hervé JUAN Robert HIDALGO	Rhône	Christian FAZZINO Gilbert ISSERT Jean-Michel SPINOUBE	Allier
Triplette masculin	Titre non décerné		Titre non décerné	
Triplette Féminin	Tiffany FONTAINE Margareth LABARTINO Adlyn VITTET	Haute Savoie	Isabelle FABRE Christelle AUBERT Yvette BRUGEROLLE	Cantal
Triplette Promotion	Michel RANC Fabien GARAGNON Jordy DEBARD	Drome	Stéphane BONVOISIN Nicolas MARTIN Frédéric CANADAS	Puy de Dôme
Doublette Masculin	Fernand MOLINAS Joseph Tyson MOLINAS	Rhône	Maison DURK Charles WEIBEL	Puy de Dôme
Doublette Féminin	Floriane VERNILE Pascale CHORON	Rhône	Laura CARCANAGUE Mathilde FELGINES	Puy de Dôme
Doublette Mixte	Tracy ABALLACHE Joseph Tyson MOLINAS	Rhône	Cindy PEYROT Dominique USAÏ	Puy de Dôme
Triplette Provençal	Michel LIENARD Jérôme LIENARD Edwin GOZE	Drome		
Tête à Tête Masculin	Fabrice UYTTERHOEVEN	Rhône	William DAUPHANT	Puy de Dôme
Tête à Tête Féminin	Emilie TAUBAN	Rhône	Cynthia BOULINGUEZ	Allier
Triplette Junior	Alexandre CUBIER Loïc CARLE Damien MURE	Loire	Enzo PINTO Anthony LAURENT Thibault LAURENT	Allier
Triplette Cadet	Romain DEMOLIS Noé SURGERE Thomas BONNER	Savoie	Rémi VENIANT Jimmy GOUTAUDIER Dylan IMBERT	Allier
Triplette Minime	Warren MERCIER Rayan MERCIER Kilian AMIRAULT	Drome	Julien AUBERT Hugo PEYROCHE Mahé PEYROCHE	Haute Loire
Triplette Benjamin	Arthur NETTE Diego TISSIER VIEUX Matéo FABRE	Drome		

Voir la suite du Palmarès (autres compétitions) dans le Rapport d'activité

Approbation du Compte-rendu d'activité 2017

Effectué par JP CARTIER, il relève quelques erreurs ou oublis, une copie corrigée a été envoyé à tous le 7/12/2017. Pas de question. Ce rapport est approuvé à l'unanimité.

Manifestations et compétitions 2018 Projet Associatif 2018-2020

Présenté par Jean Pierre CARTIER celui-ci précise que ... « Il sert au développement et priorité du Comité régional, permet aux comités d'être dans une démarche cohérente, outil de discussion avec le CNDS et la Région. Il représente à peu près 6000 euros de subvention. Il est établi conjointement avec le CROS et validé par lui et la Fédération.

On y trouve : un état des lieux et constats, renouvellement des dirigeants, ...

Ont été définis 5 axes de développement : pratique, recherche de nouveaux publics, professionnalisation de la structure, réussite de l'organisation du nouveau Comité Régional, animation de la vie sportive.

Il est établi un planning par rapport à ces objectifs et il faut être « ambitieux raisonnables », par rapport à ce planning il faut des « critères d'évaluation ».

Par rapport aux actions effectuées il faut les faire connaître... ! Le projet complet sera envoyé à tous en vue d'une validation en mars.

G. MALLET pose la question de la formation des arbitres. Pour JP CARTIER, c'est plus le recrutement qui pose problème, « Quelle est la recette ? ». « Comment susciter des vocations ? ». Pour Jean Pierre CARTIER : « Peut-être que la commission arbitrage peut s'emparer de ce projet ? ». « On peut peut-être s'inspirer de ce que fait UNSS ? C'est-à-dire former des arbitres lors des compétitions ».

Examens arbitres régionaux ... Ils ont eu lieu le week-end suivant le congrès. 2 candidats en Rhône-Alpes, et aucun en Auvergne. Les responsables de la Commission arbitrage ont fixé le lieu.

Sujets spécifiques Rhône-Alpes :

Répartition équipes jeunes au France : statut quo pour 2018 : 8 équipes qualifiées dans chaque catégorie.

Est-ce que les 8 comités peuvent présenter 8 équipes en CRC provençal ? Pour la présidente de la Loire Michelle ROUX « non ! », par contre ce département s'engage pour 2019. Elle évoque le fait que « certains clubs ne veulent pas s'engager pour raison financière peut-être ? »

Délégation : le délégué à Annecy sera Patrick GARREAU.

Sujets spécifiques Auvergne :

10 qualificatifs dans les départements avec un quota par département déterminé au prorata du nombre de licenciés dans chaque département. Les championnats régionaux regrouperont 32 équipes sauf en individuel 64 équipes, pour les jeunes : 4 par catégorie. Nous sommes toujours dans l'attente de la Fédération de savoir si nous auront 2, 3 ou 4 équipes en triplettes.

Une réunion de la Commission territoriale sera organisée en février pour les délégations.

Allocutions des personnalités

Patrick CHALENCON présente son magazine « Planète Boules », et l'historique de celui-ci. Pour lui tous les comités devraient avoir des pages, ce n'est pas le cas et c'est un regret. En 2018 le magazine continuera avec un site créé. Pour lui la communication est très importante y compris pour les subventions. Il déplore aussi que la Fédération ne s'implique pas à la hauteur promise.

Questions diverses :

Il n'y en a pas ; aucune question écrite n'ayant été reçue par le président.

Rapport sportif en image

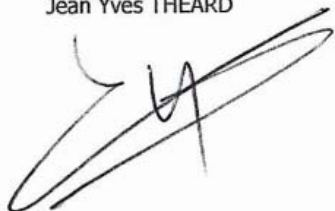
Diaporama musical présenté par Jean Pierre CARTIER sur la Commission Rhône-Alpes et Auvergne.

Clôture du 1^{er} Congrès Régional Auvergne Rhône-Alpes

Il est 18h05, le Président déclare le 1^{er} congrès régional du Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes clôt.

Fait au Puy en Velay,
Le 20 décembre 2017

Le Président,
Jean Yves THEARD

Handwritten signature of Jean Yves THEARD, consisting of a large, stylized 'JY' followed by 'THEARD'.

La Secrétaire,
Valérie BERTRAND

Handwritten signature of Valérie BERTRAND, consisting of a large, stylized 'V' followed by 'BERTRAND'.